

Avis Rapport « Technologie et Soft Power : le cas de l'industrie de la mode et du luxe »

Imaginé par Joseph Nye en vue de dénommer en relations internationales l'utilisation de moyens non coercitifs dans l'exercice de conviction, le *Soft Power* est devenu un concept central dans la mondialisation. Le groupe de travail transversal « Technologies et *Soft Power* » de l'Académie des technologies a orienté ses travaux vers le cas de la mode et du luxe, secteurs très représentatifs du soft power français. Ces secteurs sont traversés, comme tous les secteurs de l'industrie et de l'économie en général, par la révolution numérique et les technologies liées à l'industrie du futur. Dans ce contexte général, le rapport du groupe de travail a vocation à mettre en exergue l'impact des nouvelles technologies pour la mode et le luxe. Il traite principalement de l'implication des nouvelles technologies dans la chaîne de valeur du vêtement, qui est au cœur de l'industrie de la mode et du luxe, sans s'y limiter. En tout état de cause, les filières de la maroquinerie, des accessoires, de l'horlogerie, de la joaillerie et des cosmétiques rencontrent des problématiques similaires.

La première partie du rapport porte à la connaissance du lecteur les éléments nécessaires à la compréhension de l'industrie de la mode au sens large, ainsi que les caractéristiques communes à la mode, la création, la technologie et l'innovation. La seconde partie traite plus particulièrement de ce qu'il est usuel d'appeler la *Fashion Tech* et qui concerne d'une part les nouveaux matériaux, et d'autres part les innovations technologiques provenant de la révolution numérique (l'internet des objets, la blockchain, l'intelligence artificielle, l'automatisation et la fabrication additive et enfin les technologies immersives). Les nouvelles fonctionnalités qu'elles font apparaître se croisent et interagissent avec les technologies traditionnelles. Le jeu continu et subtil entre la raison et l'émotion, inhérent à la mode et au luxe, emprunte de nouvelles voies, au même titre que celui qui lie l'innovation et la création. La troisième partie examine l'ensemble des implications et actions de transformation émanant des acteurs/parties prenantes du secteur (entreprises/marques, écoles, institutions professionnelles, pouvoirs publics, etc...) ainsi que les nouveaux enjeux juridiques.

A l'issue de ce diagnostic général, trois scénarios sont identifiés pour cerner ce que peut être le devenir :

- (1) une transformation limitée aux grands acteurs du secteur,
- (2) une transformation étendue à des institutions aptes à former de nouvelles compétences et à accélérer le processus,
- (3) une transformation s'étendant à l'ensemble du secteur

Etant donné ce constat général, il convient de privilégier les scénarios (2) et (3) pour amplifier l'importance économique du secteur ainsi que le *Soft Power* qu'il exerce dans le monde, et à travers lui celui de la France. Ces deux scénarios ne sont pas incompatibles et il peut s'opérer un cadencement, dans la mesure où le scénario (2), davantage accessible à brève échéance, peut logiquement précéder le scénario (3), qui en est un aboutissement.

Aussi, l'Académie des technologies procède aux recommandations suivantes afin de faire en sorte que la mutation technologique, qui n'en est qu'à ses débuts, bénéficie au mieux au secteur de la mode et du luxe et permette l'éclosion et la diffusion des nouvelles compétences requises.

1. **Donner une grande ambition de transformation au Comité Stratégique de la filière Mode et Luxe¹**, en intégrant largement dans son projet la technologie et l'industrie 4.0, tant dans les aspects liés à la formation, vecteur primordial de la transformation, que dans ceux qui traitent de la compétitivité prix et hors prix des acteurs de la production.
2. **Renforcer les compétences et projets technologiques de l'ensemble des membres de la Conférence des écoles supérieures de mode (CESUM²)**. Promouvoir l'ensemble de l'écosystème d'enseignement supérieur lié à la mode ; et du système d'enseignement supérieur de mode en général. Sensibiliser les Communautés d'université et d'établissements (COMUES) concernées (PSL, HESAM, etc.) à cet enjeu national.
3. **Consacrer le caractère de référence mondiale de l'Institut Français de la Mode³** en tant que fleuron de l'industrie de la mode pour la France. Y intensifier les compétences en technologie tant s'agissant des étudiants que du corps professoral et développer une coopération accrue avec les écoles d'ingénieurs textile mais aussi généralistes, pouvant conduire le cas échéant à de nouveaux programmes tournés vers l'innovation.
4. **Donner un nouvel élan au dispositif CARATS⁴** qui vise à renforcer la compétitivité des PME-ETI-TPE de la filière Mode et Luxe. Favoriser le travail en réseau de l'ensemble des acteurs de la formation concernés directement ou indirectement par la mode et la technologie (écoles d'ingénieurs, de commerce, de design, d'arts appliqués, universités) et les centres techniques ; promouvoir les programmes conjoints de recherche, innovation et création.
5. **Réformer la Commission Professionnelle Consultative (CPC) dédiée à la mode et son modus operandi** afin d'intensifier l'apprentissage à tous les niveaux en symbiose avec les professions de la mode.
6. **Développer les Campus des Métiers et des Qualifications⁵ « Matériaux, Matériaux Innovants » et « Création, Design, Audiovisuel »** en s'assurant, d'une part qu'ils sont en phase avec les mutations technologiques en cours, d'autre part qu'ils le sont tout autant avec la mutation des marchés à l'échelle internationale et des conditions de compétitivité prix et hors prix des donneurs d'ordre.
7. **Mettre en place des programmes de formation continue pour tous les professionnels du secteur** afin qu'ils s'approprient les mutations en cours.
8. **Entreprendre une réforme des programmes de l'Education nationale des niveaux Licence – Master – Doctorat portant sur la mode** en intégrant les nouvelles problématiques de l'industrie 4.0.

¹ <https://www.entreprises.gouv.fr/conseil-national-industrie/la-filiere-mode-et-luxe>

² <http://fr.fashionnetwork.com/news/La-Conference-des-ecoles-superieures-de-mode-voit-le-jour,890256.html>

³ <http://www.ifm-paris.com/>

⁴ <http://www.carats-innovation.com>

⁵ http://www.education.gouv.fr/cid79563/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications.html#La_carte%20de%20France%20des%20Campus%20labellis%C3%A9s

9. **Diffuser la nouvelle culture technologique par le biais des acteurs institutionnels** dans tous les territoires en favorisant un langage commun partagé par les grandes entreprises, les PME et les TPE, les donneurs d'ordre (marques, distributeurs) et les façonniers, les industriels de l'amont et ceux de l'aval, les pôles de compétitivité, les centres techniques et les responsables opérationnels et les enseignants.

10. **Poursuivre un travail de veille à l'échelle mondiale par le biais des Fédérations professionnelles du secteur** afin de tirer profit des avancées technologiques, de faire de Paris la capitale mondiale la *Fashion Tech*, de même qu'elle l'est pour la création de mode, et d'en faire bénéficier directement tous les territoires concernés par la mode.